



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FÉVRIER 2026

- Procès-verbal de séance -

(article L.2121-15 du CGCT)

Le Conseil Municipal de LA CHAPELLE-SUR-COISE s'est réuni à la mairie le 26 février 2026, à 20 h 30, sous la présidence de Madame Christiane BOUTEILLE, Maire.

13 membres étaient présents : Mme Christiane BOUTEILLE, M. Olivier CAUMEIL, Mme Bernadette GUIRONNET, M. Vincent LE GOFF, M. Jean Michel GUINAND, M. Ludovic FLÉCHET, M. Michel RIZOUD, M. Guy JACOUD, M. Rémy SAUBIN, Mme Patricia BISSARDON, M. Rémi VÉRICEL, M. Baptiste BORDET, Mme Corinne MARQUET

1 membre était absent, excusé : M. Damien RABOUTOT

Quorum : 8

Secrétaire de séance : M. Olivier CAUMEIL

Ordre du jour :

- approbation de l'avenant n° 1 à la convention d'adhésion au service mutualisé « énergie et bâtiment » passée avec la CCMDL ;
- point sur la MAM ;
- questions diverses ;
- rapport des commissions ;
- compte-rendus de réunions.

~~~~~

Le conseil municipal approuve tout d'abord le procès-verbal de la séance du 22 janvier dernier. Il prend également connaissance de l'état annuel des indemnités perçues par les élus en 2025, présenté par Madame le Maire.

#### **1) Approbation de l'avenant n° 1 à la convention d'adhésion au service mutualisé « énergie et bâtiment » passée avec la CCMDL.**

Madame le Maire rappelle la convention approuvée par délibération le 18 décembre 2025, permettant l'adhésion de la commune au service mutualisé « énergie et bâtiment » porté par la CCMDL.

Elle précise que la convention doit être modifiée sur 2 points, à savoir :

- le montant et les modalités de cotisation
- la durée de la convention

Il est donc proposé la signature d'un avenant n° 1. Compte tenu de la mise à jour du chiffre de la population municipale, le montant de la cotisation s'élève annuellement à 435 €.

Sur la proposition de Madame le Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de poursuivre l'adhésion au service mutualisé Énergie & Bâtiment porté par la CCMDL et valide la proposition d'avenant.

## **2) Point sur la MAM.**

Il est fait part de la réunion qui s'est tenue le 4 février dernier en présence de MM. NÉEL et SÉON, respectivement architecte et économiste, et les représentants des différents corps de métier ; le début des travaux est fixé à la première semaine de mars ; les huisseries ont d'ores et déjà été retirées ; des devis sont demandés à l'entreprise MDTN pour les travaux extérieurs, notamment le sol drainant ; la demande de subvention « Aide à l'investissement » a été transmise à la CAF et un accusé de réception a été reçu en retour ; un constat d'huissier a été effectué le mardi 24 février en présence de Mme Evelyne OLSINA, voisine concernée par les travaux ; les porteuses de projet ont réceptionné le document de la Préfecture attestant la création de leur association.

## **3) Questions diverses.**

- Contrôle des extincteurs effectué ; 3 sont à remplacer pour un coût de 1 490,16 € à prévoir dans le budget de 2026.
- Mini-Golf : Interdiction de fumer actée dans l'enceinte du mini-golf, à matérialiser par l'installation prochaine de panneaux ; pour la prochaine saison, chaque association disposera de ses propres clefs ; ouverture tardive en 2026, soit le 1<sup>er</sup> mai ; planning établi pour 6 associations (retrait de l'AJC et de l'association des familles et ajout de l'association des Classes) ; installation des jeux et nettoyage prévus le samedi 11 avril ; achat de nouvelles cannes ; devis à demander pour changement des jeux et aide financière à solliciter auprès de la mairie ; mise à jour des informations sur le site internet de la commune.
- Des journées de broyage seront organisées les vendredi 27 et samedi 28 mars ; le broyeur intercommunal sera à disposition des Chapelaires.
- À la demande de Mr Charles GRATALOUX, président de la société de Chasse, il est acté la mise à disposition de la salle des fêtes pour une réunion de secteur le 25 mars en présence de représentants départementaux.
- Mutualisation relatives aux assurances : la CCMDL propose aux communes du territoire la mise en place d'un nouveau groupement de commandes visant à mandater un assistant à maîtrise d'ouvrage qui aura pour mission d'étudier la pertinence et les modalités d'une éventuelle mutualisation des assurances.
- En vue des prochaines élections municipales, il sera proposé, aux actuels élus et aux futurs candidats, un tour de rôle le dimanche 15 mars prochain.
- Aire de jeux vers le tennis : l'entreprise MDTN se chargera d'enlever les copeaux de bois ; ils seront remplacés par des graviers qui proviendront de l'entreprise BBCI de COURZIEU ; il conviendra également de supprimer le jeu en bois cassé et d'acheter des rondins pour délimitation ; les travaux devront être achevés avant les beaux jours.

## **4) Rapport des commissions.**

- commission communale des impôts directs, le 24 février .
- commission de contrôle des listes électorales le 21 février : point sur les inscriptions et radiations intervenues, validation de la liste électorale à 453 électeurs.
- commission des finances prévues le 10 mars 2026.

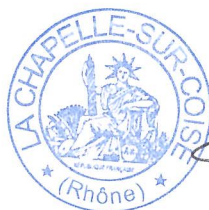
### 5) C.R. de réunions.

- ARCHIPEL : bilan du secteur familles ; approbation des comptes 2025 avec un déficit de 5 660,67 €, soit charges totales 1 119 857 € et produits 1 114 196 € ; accompagnement des bénéficiaires du RSA pour 26 places (-2) avec un budget identique à 2025 ; reconduction pour la participation aux vendredis musicaux ; représentation théâtrale de Tant d' Scène le dimanche 19 avril au profit du centre social ; AG le mercredi 1<sup>er</sup> avril.
- Commission communautaire « petite enfance/enfance/jeunesse » : bilan et fiche de transmission ; convention d'objectifs et de moyens MRJC ; maison des ados sur le territoire ; cyclo des Monts le 6 juin 2026 avec un départ de notre village ;
- SCOT : dernière réunion prospective ; bilan et vision des élus.
- commission communautaires « assainissement/rivières » : bilan des 6 années écoulées ; voir si travaux à prévoir jusqu'à 2027 ; réunion prévue le 12 mars concernant les zones humides (peut être intéressante pour les agriculteurs).

La séance est levée à 22 h 00.

Le présent procès-verbal a été approuvé par les membres présents lors de la séance du 12 mars 2026.

Olivier CAUMEIL  
Secrétaire de séance



Christiane BOUTEILLE  
Maire



Publié le 13 mars 2026